

COMMUNIQUE DE PRESSE - 7 février 2008

OUI aux lieux publics sans fumée ! Les pharmaciens s'engagent !

La Société de pharmacie ainsi que l'Association des pharmacies du canton de Genève soutiennent l'initiative « Fumée passive et santé » car cette initiative :

- répond aux objectifs de la convention cadre pour la lutte anti-tabac de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), signée par la Suisse en juin 2004
- est cohérente tant avec les objectifs de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) qu'avec la politique genevoise de prévention du tabagisme développée par le Département de l'économie et de la santé (DES)
- contribue à protéger les travailleurs/euses et la population contre les effets délétères de la fumée passive responsable à Genève d'environ 30 décès par année.

L'exposition à la fumée du tabac augmente le risque de développer des problèmes respiratoires, des cancers du poumon ainsi que des affections cardiovasculaires sévères. La fumée passive est dangereuse. Elle provoque la maladie, l'incapacité et la mort ! (OMS).

Les pharmaciens genevois soutiennent toute démarche qui promeut la santé et qui permet d'éviter de contracter des maladies sévères, sources de souffrances, de détresse mais aussi de coûts médicaux, sociaux et pharmaceutiques importants pour la collectivité. L'initiative « Fumée passive et santé » suit ces objectifs.

Nous invitons donc la population genevoise à voter OUI, à l'Initiative « Fumée passive et santé », le 24 février 2008.

Avec l'aide du CIPRET-Genève et de l'Association suisse contre le Tabagisme (AT), les pharmaciens genevois et leurs équipes ont reçu une formation adéquate pour aider et soutenir les futurs non fumeurs/euses qui prendront la décision d'arrêter de fumer, à l'occasion de cette importante votation.

Les pharmaciens genevois intensifieront la sensibilisation de leurs clients/es aux risques liés à la consommation de tabac et poursuivront la promotion d'une vie sans tabac.

Karine Haas
Présidente SPhG

Jean-Luc Forni
Président AP